

Liste de contrats

La cellule juridique de la direction à la recherche vous accompagne pour la concrétisation juridique de vos projets de recherche valorisables, publics et privés. Pour toutes vos ambitions de partenariats, ou pour toutes vos interrogations sur l'aspect contractuel ou sur l'aspect de la propriété intellectuelle, nous vous conseillons sur le meilleur montage juridique à adopter. Ainsi, nous établissons les documents juridiques nécessaires pour encadrer le partenariat dans l'objectif de permettre une sécurité juridique pérenne et objectiver la valorisation de votre recherche. Contact juridique : Diana Cheikh diana.cheikh@utc.fr

Nous rencontrons des formes contractuelles diverses et variées tant sur la nature juridique du contrat que sur l'origine du financeur. Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des typologies de contrats fréquents que nous pouvons traiter suivant une classification basée sur le process de recherche et d'innovation :

1. Les accords préparatoires :
 - term sheet,
 - accords de confidentialité (NDA – Non Disclosure Agreement)
 - ...
2. Les contrats antérieurs à l'obtention de résultats scientifiques :
 - documents précontractuels (MOU Memorandum Of Understanding, etc.),
 - les accords de consortium : financements publics, privés, financements européens, Programme d'Investissement d'Avenir...
 - les accords cadre (entre partenaires privés et publics)
 - ...
3. Les contrats portant sur la réalisation d'une prestation scientifique ou technique
 - les contrats de recherche et d'étude,
 - les contrats de prestation technique,
 - les contrats de prestations de services
 - ...
4. Les contrats consécutifs à l'obtention de résultats scientifiques
 - les contrats portant règlement de copropriété sur les brevets et logiciels,
 - la cession de brevet,
 - la licence de brevet,
 - la cession de droit sur un logiciel,
 - l'accord de transfert de matériel.